

*LE MINISTRE D'ETAT*  
1867—1874

Ce sont les ambitieux qui supportent le mieux les désagréments attachés à l'exercice du pouvoir; ils éprouvent à occuper les positions les plus élevées dans l'Etat, des jouissances qui leur procurent d'amples compensations. Ils sont d'ailleurs particulièrement habiles à éloigner de la voie qu'ils veulent suivre, les obstacles qui peuvent la rendre difficile.

Autobiographie, p. 99.

Deux événements jugés inconstitutionnels par l'Assemblée des Etats favorisaient la chute du ministère Tornaco: la création — par arrêté r. g.-d. du 10. 9. 1867 qui sentait à 100 lieues l'injonction «d'en haut» — d'une nouvelle force armée dont l'effectif se rapprochait de celui de l'ancien contingent et le fait de réserver à une Commission spéciale, instituée le 13 octobre, le projet de réviser certains articles de la Constitution. Aussi la majorité du parlement et de l'opinion publique apprécia-t-elle vivement et le geste de ladite Commission de se récuser et la démission de ce qui restait du «ministère des barons».

Chargé de former le nouveau gouvernement, Emmanuel Servais hésita longtemps avant d'accepter. C'est que, tiraillé par beaucoup d'inquiétudes, il était loin d'avoir les allures insouciantes de seigneur d'ancien régime qui caractérisaient le baron de Tornaco, à qui il reprochait non seulement de n'avoir pas «une connaissance suffisante des affaires pour prendre les décisions de sa compétence»<sup>1)</sup> mais aussi de ne pas s'être tenu aux heures de bureau et d'avoir trop voyagé!

Il est vrai que le nouveau président du Gouvernement respectera strictement les heures de bureau et ne se rendra presque jamais à l'étranger. Mais de là à dire, comme le fait Aug. Collart<sup>2)</sup>, que Servais manquait d'envergure et gaspillait sa grande intelligence à de menus travaux c'est un peu forcer la note.

A propos A. Collart, son grand-père Charles tenait probablement Emmanuel Servais plus en honneur puisque, pas plus tard que le 30. 11. 1867, il lui demanda (par l'intermédiaire de Joseph Servais) de faire entrer de Blochausen dans son cabinet. «Blochausen, écrira Joseph le même jour à son frère Emmanuel, s'il te va, pourrait vous rendre quelquefois des services par l'éloquence de sa parole. Mais je doute fort que la Chambre l'aime. Si en effet il n'est pas du goût de la grande majorité des députés, il vaut mieux ne pas penser à ce moment à lui.»<sup>3)</sup>

Egalement le 30 novembre, Servais reçoit de Dickirch une lettre du procureur Nic. Schmit (1820-1884) qui disait: